



COMITE DÉPARTEMENTAL DES ÉCHECS DE L'HÉRAULT

Président : Philippe Pascal-Mousselard / ppm34@orange.fr / 06 64 48 23 87
Responsable Jeunes : Emmanuelle Lamarque / manu.lamarque@free.fr / 06 60 57 19 11

CAHIER DES CHARGES CHAMPIONNAT JEUNES DE L'HÉRAULT

Le lieu

- Capacité avoisinant 200 places réparties **de préférence en 2 salles distinctes** afin de gérer au mieux les différences de cadence avec un extérieur sécurisé pour les enfants
- La sécurité des personnes est bien entendu prioritaire et, si le lieu est sécurisé avec un système d'alarme, prévoir la gestion de celui-ci
- Prévoir une trousse de premiers secours (si rien n'est prévu sur le site)
- Parking à proximité non accessible aux enfants
- Une salle polyvalente : analyse, parents, entraîneurs
- Zone pour les arbitres (3/4) avec alimentation électrique, tables, chaises et sono
- Buvette : boissons et restauration rapide

Organisation de la rencontre

- le Comité prend en charge l'Arbitrage (1 arbitre principal et 3 secondants)
- le Comité prend en charge les récompenses
- le Club, se charge, dès que la date est connue, de réserver les jeux et les pendules auprès de la ligue
- le Club doit prévoir le matériel nécessaire au déroulement de la compétition (tables, chaises ou bancs et éventuellement nappes)

Disposition en zone distinctes, pour chaque catégorie (avec un minimum de confort)
Disposition des échiquiers (numérotage propre à chaque zone)
Prévoir l'intitulé pour chaque zone
Feuilles de résultat (une couleur par zone)
Feuilles de parties (+1500)

Organisation générale

Liste d'inscription gérée par l'arbitre principal

Sécurité

- Communication locale à la charge du club organisateur : Mr le sénateur, Mr le Maire, Police Municipale, Services Techniques, pompiers
- Remise des prix en présence de l' élu local et du représentant de l'État
- Règlement (Arbitre)
- Assurances (FFE)